

NUOVA **ANTOLOGIA**   
**MILITARE**  
RIVISTA INTERDISCIPLINARE DELLA SOCIETÀ ITALIANA DI STORIA MILITARE

**Fascicolo Speciale 2021**  
**Intelligence militare, guerra clandestina  
e Operazioni Speciali**

a cura di  
GÉRALD ARBOIT



*Società Italiana di Storia Militare*

Direttore scientifico Virgilio Ilari  
Vicedirettore scientifico Giovanni Brizzi  
Direttore responsabile Gregory Claude Alegi  
Redazione Viviana Castelli

*Consiglio Scientifico.* Presidente: Massimo De Leonardis.

*Membri stranieri:* Christopher Bassford, Floribert Baudet, Stathis BIRTHACAS, Jeremy Martin Black, Loretana de Libero, Magdalena de Pazzis Pi Corrales, Gregory Hanlon, John Hattendorf, Yann Le Bohec, Aleksei Nikolaevič Lobin, Prof. Armando Marques Guedes, Prof. Dennis Showalter (†). *Membri italiani:* Livio Antonielli, Marco Bettalli, Antonello Folco Biagini, Aldino Bondesan, Franco Cardini, Piero Cimbolli Spagnesi, Piero del Negro, Giuseppe De Vergottini, Carlo Galli, Roberta Ivaldi, Nicola Labanca, Luigi Loreto, Gian Enrico Rusconi, Carla Sodini, Donato Tamblé,

*Comitato consultivo sulle scienze militari e gli studi di strategia, intelligence e geopolitica:* Lucio Caracciolo, Flavio Carbone, Basilio Di Martino, Antulio Joseph Echevarria II, Carlo Jean, Gianfranco Linzi, Edward N. Luttwak, Matteo Paesano, Ferdinando Sanfelice di Monteforte.

*Consulenti di aree scientifiche interdisciplinari:* Donato Tamblé (Archival Sciences), Piero Cimbolli Spagnesi (Architecture and Engineering), Immacolata Eramo (Philology of Military Treatises), Simonetta Conti (Historical Geo-Cartography), Lucio Caracciolo (Geopolitics), Jeremy Martin Black (Global Military History), Elisabetta Fiocchi Malaspina (History of International Law of War), Gianfranco Linzi (Intelligence), Elena Franchi (Memory Studies and Anthropology of Conflicts), Virgilio Ilari (Military Bibliography), Luigi Loreto (Military Historiography), Basilio Di Martino (Military Technology and Air Studies), John Brewster Hattendorf (Naval History and Maritime Studies), Elina Gugliuzzo (Public History), Vincenzo Lavenia (War and Religion), Angela Teja (War and Sport), Stefano Pisu (War Cinema), Giuseppe Della Torre (War Economics).

### *Nuova Antologia Militare*

Rivista interdisciplinare della Società Italiana di Storia Militare  
Periodico telematico open-access annuale ([www.nam-sism.org](http://www.nam-sism.org))  
Registrazione del Tribunale Ordinario di Roma n. 06 del 30 Gennaio 2020



Direzione, Via Bosco degli Arvali 24, 00148 Roma  
Contatti: [direzione@nam-sigm.org](mailto:direzione@nam-sigm.org) ; [virgilio.ilari@gmail.com](mailto:virgilio.ilari@gmail.com)

©Authors hold the copyright of their own articles.

For the Journal: © Società Italiana di Storia Militare  
([www.societaitalianastoriamilitare.org](http://www.societaitalianastoriamilitare.org))

Grafica: Nadir Media Srl - Via Giuseppe Veronese, 22 - 00146 Roma  
[info@nadirmedia.it](mailto:info@nadirmedia.it)

Gruppo Editoriale Tab Srl -Viale Manzoni 24/c - 00185 Roma  
[www.tabedizioni.it](http://www.tabedizioni.it)

ISSN: 2704-9795

ISBN Fascicolo Speciale 2021: ISBN: 978-88-9295-270-6

# Des traversées de frontières Hernalsteens

## Le grand réseau du renseignement français dans les territoires occupés, 1914-1915

par EMMANUEL DEBRUYNE

**ABSTRACT.** This article about WW1 secret warfare investigates the life and death of the biggest French network in occupied territories and its leader, Oscar Hernalsteens. This case study examines how a major figure of the secret war failed to become a heroic figure of the national memory in Belgium and France. It first evokes the tragic circumstances of Hernalsteens, condemned to death by a German military court and allowed to get married on the eve of his execution, on 19 April 1916. Our investigation returns then on the troubled past of Hernalsteens, tried twice before the war, first for a successful theft, then for a failed assassination attempt, and described as an “anarchist”. Working in France after his liberation, Hernalsteens was recruited by the French *Deuxième Bureau* and sent back in his occupied homeland to gather military information on the enemy. Crossing the borders between France, Belgium and the Netherlands many times, Hernalsteens built a dynamic and extended network staffed with at least 141 agents, centered on Lille, but covering several French departments and Belgian provinces. With the help of social networks analysis, the article considers then weaknesses of the network, namely its lack of compartmentation, and how the German secret polices suddenly dismantled it at the end of the summer 1915. Finally, it contemplates how, despite his intense activity and his tragic fate, Hernalsteens failed to become a major figure of the secret war in the collective memory. Crossing too much frontiers, not only national, but also moral, did help him to develop his secret ventures, but not to attract enough consensus to emerge as a national hero.



Oscar Hernalsteens (Collections Musée royal de l'Armée- Bruxelles, n° d'inv. 804802a, photo Belge Lumière, 2016.)  
© War Heritage Institute, N° Inv WHI : 804802a

**KEYWORDS.** FIRST WORLD WAR. GERMAN OCCUPATION OF BELGIUM AND FRANCE. INTELLIGENCE NETWORK. SOCIAL NETWORK ANALYSIS. REPRESSION OF ESPIONAGE. COLLECTIVE MEMORY.

NAM, Anno 2 – Fascicolo Speciale  
DOI: 10.36158/97888929527063  
Settembre 2021

Dans sa tension vers la globalité et vers la totalité, la Première Guerre mondiale est une invitation à arracher les œillères de l'histoire nationale et à se jouer des frontières<sup>1</sup>. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'histoire du renseignement, un renseignement dont la vocation est de circuler de son objet vers son consommateur à travers un cycle dont la fluidité est aiguillonnée par la nécessité en temps de guerre de disposer d'informations fraîches de manière à se prémunir au mieux de l'ennemi tout en lui portant atteinte de manière critique. Et pour s'assurer de cette fluidité, la collecte et la transmission du renseignement sont poussés à se moquer des frontières : le national et l'étranger, mais aussi l'ami et l'ennemi, le neutre et le belligérant, le licite et l'illicite, le civil et le militaire, le bien et le mal, le masculin et le féminin, le respectable et l'abject, la lâcheté et l'héroïsme.

La mémoire héroïsante de la Grande Guerre s'est empressée de jeter un voile pudique sur ces transgressions cadrant peu avec le caractère édifiant qu'elle devait prendre en France comme en Belgique, en s'intégrant dans le grand récit national en tant que lutte victorieuse, patriotique et morale. La guerre du renseignement en pays occupé<sup>2</sup> a participé à cette intégration, de manière centrale en Belgique et périphérique en France. Le décalage entre les expériences de guerre dominantes des deux pays explique ce contraste, mais dans les deux cas, la mémoire de ce phénomène a souvent pris la forme très « genrée » d'une « guerre des femmes »<sup>3</sup>, patriotique et vertueuse, censée incarner à la fois les pays envahis refusant de se désolidariser de la cause nationale et le pendant civil et féminin du courage viril et militaire des combattants des tranchées. Une poignée de femmes ont été hissées au pinacle de cette narration, l'émoi suscité par leur « mise à mort » par l'ennemi et le respect dû à leur sacrifice « pour la patrie » leur offrant une indiscutable grandeur, propre à couvrir de son ombre bienfaisante les affres et la complexité de l'expérience clandestine.

- 1 L'histoire du conflit s'opère de plus en plus volontiers de manière transnationale. L'ouvrage de Jean-Jacques BECKER et Gerd KRUMEICH, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008, ou encore à bien plus grande échelle l'encyclopédie virtuelle *14-18-online* n'en sont que deux exemples parmi bien d'autres
- 2 Au sujet des occupations de la Belgique et de la France, voir Annette BECKER, *Les cicatrices rouges. France et Belgique occupées. 1914-1918*, Paris, Fayard, 2010 ; Sophie DE SCHAEFDRIJVER, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, PIE – Peter Lang, Bruxelles, 2004 ; et Philippe NIVET, *La France occupée. 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011.
- 3 L'expression est empruntée à Antoine REDIER, *La guerre des femmes. Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes*, Paris, Editions de la Vraie France, 1938.

La trinité alliée Louise de Bettignies, Gabrielle Petit et Edith Cavell<sup>4</sup> ne résume en rien cette guerre de l'ombre, qui a souvent – mais pas uniquement – été une guerre du renseignement, devançant à bien des égards la lutte des réseaux de résistance du conflit suivant. La mise en exergue de ces trois figures s'est en partie effectuée au détriment du souvenir des milliers de leurs concitoyens qui s'étaient exposés aux mêmes risques qu'elles, et avaient parfois fait montre d'une efficacité supérieure. Cette contribution se propose de franchir la frontière de cette mémoire dominante, dont l'histoire du renseignement ne peut se contenter, pour nous aventurer à la recherche de ce que furent le plus grand réseau français en pays occupé et son chef éponyme : Hernalsteens. Cette étude de cas nous permettra de comprendre que cette guerre du renseignement a pu aussi s'appuyer sur des figures transgressant les normes incarnées par ces modèles édifiants, et qui de ce fait ont échoué à s'imposer dans la mémoire collective. Pour ce faire, nous commencerons par nous pencher sur la mort du réseau et de son chef, pour ensuite examiner la manière dont la tractoire d'avant-guerre de celui-ci a pu peser sur celle du réseau qu'il a animé. Nous envisagerons ensuite la structure clandestine qu'il a développée en pays occupé, puis la manière dont le contre-espionnage allemand est parvenu à la démanteler, pour enfin terminer par un aperçu de la manière dont la mémoire héroïque d'Hernalsteens a fini par avorter.

### *La mise à mort*

Le 11 avril 1916 s'ouvre à Bruxelles le premier jour d'audience du procès *Hernalsteens und Genossen*. La séance a lieu dans le cadre prestigieux de l'hémicycle du Sénat belge : l'application du droit militaire d'une puissance occupante y a remplacé l'élaboration de la loi par les représentants d'un peuple souverain. Le *Feldgericht* (tribunal militaire) du Gouvernement militaire de Bruxelles est

---

4 On pourra se référer respectivement à leur sujet à Chantal ANTIÉ, *Louise de Bettignies. Espionne et héroïne de la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2013; Sophie DE SCHAEPRIVIER, *Gabrielle Petit. The Death and Life of a Female Spy in the First World War*, Londres – New York, Bloomsbury, 2015; et Emmanuel DEBRUYNE, *Le réseau Edith Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015. Voir aussi Tammy PROCTOR, *Female Intelligence: Women and Espionage in the First World War*, New York, New York University Press, 2003; et Alison FELL et Emmanuel DEBRUYNE, « Model martyrs. Remembering First-World-War Resistance Heroines in Belgium and France », in Peter TAME, Dominique JEANNEROD & Manuel BRAGANÇA (dir.), *Mnemosyne and Mars: Artistic and Cultural Representations of Twentieth-century Europe at war*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle, 2013, p.145-165.

amené à se prononcer sur dix-sept ressortissants belges et français, accusés d'être impliqués dans une affaire d'espionnage. Ce procès n'est pas le premier du genre depuis le début de l'occupation. Des centaines d'occupés ont déjà été condamnés pour des actions clandestines menées contre les intérêts occupants, que ce soit sur le territoire du Gouvernement-général, régime d'occupation dont le siège central est établi à Bruxelles et qui couvre environ les deux-tiers de la Belgique occupée ainsi que quelques communes françaises, ou dans la zone des Etapes et des opérations, qui s'étend sur quelques dizaines de kilomètres de profondeur derrière le front, pour l'essentiel dans l'ouest de la Belgique et dans les dix départements français occupés.

Le chef d'orchestre du procès du 11 avril est l'auditeur militaire Eduard Stöber, qui tient le rôle du ministère public mais dispose également de larges prérogatives dans l'organisation des débats. Partisan d'une ligne dure de la répression en Belgique occupée, Eduard Stöber n'a pas manqué de mettre celle-ci en pratique lors des affaires qu'il a traitées depuis son entrée en fonction, en octobre 1915<sup>5</sup>. L'architecte Philippe Baucq et l'infirmière Edith Cavell sont parmi les premiers à en faire les frais, l'exécution de cette dernière, le 12 octobre 1915, suscitant d'ailleurs un tollé d'ampleur mondiale<sup>6</sup>. Stöber est également aux commandes lorsqu'en mars 1916, la Française Louise de Bettignies est condamnée à mort. Elle bénéficiera d'une commutation de peine et sera déportée en Allemagne, contrairement à la jeune Belge Gabrielle Petit, que son exécution propulsera après la guerre au rang d'héroïne nationale belge.

Les tribunaux militaires allemands sont amenés depuis le début de l'occupation à réprimer différentes formes d'activités clandestines en pays occupés, comparables aux différentes formes non armées de ce qui prendra le nom de « résistance »<sup>7</sup> lors du conflit suivant : presse clandestine, renseignement, aide à l'évasion, etc. C'est cependant dans le domaine de l'espionnage que les autorités allemandes sont les moins disposées à transiger. Les activités d'Hernalsteens

5 Au sujet de Stöber, voir Sophie DE SCHAEPRUIJVER, *Gabrielle Petit. The Death and Life of a Female Spy in the First World War*, Londres – New York, Bloomsbury, 2015, p.90-91.

6 Katie PICKLES, *Transnational Outrage : The Death and Commemoration of Edith Cavell*, Basingstoke – New York, Palgrave Mc Millan, 2007.

7 Emmanuel DEBRUYNE, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés. 1914-1918. Une 'résistance avant la lettre' ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°115, juin –septembre 2012, p.15-30.

et de ses complices tombent clairement dans ce cas de figure. Avec Stöber à la manœuvre, leur affaire doit apparaître mal engagée aux yeux des personnes présentes en ce 11 avril 1916. Les accusés peuvent cependant compter sur l'assistance de trois avocats belges : Sadi Kirschen, Thomas Braun et Louis Braffort. Tous trois font partie du Comité de défense gratuite des Belges devant les tribunaux de guerre allemands, et n'en sont pas à leur première intervention dans des affaires de ce genre. Sans possibilité de converser avec leurs clients ou d'accéder à leurs dossiers, ils savent cependant qu'ils devront improviser une ligne de défense en cours de séance, en plus de devoir plaider en allemand.

Des personnes étrangères à la procédure en cours sont parfois aussi autorisées à assister aux procès. Cette fois, un avocat belge, Charles Gheude, est du nombre. Le spectacle auquel il assiste le marquera durablement. Il confie à son carnet intime quelques heures plus tard : « Ah ! l'émouvant spectacle ! J'en ai encore, à cette heure tardive, les nerfs tendus et le cœur oppressé !... La salle du Sénat. Dans les fauteuils rouges, au dossier orné du Lion Belge, dix-sept accusés sont assis [...] tandis qu'au pied du fauteuil présidentiel, assis devant un tapis vert sur lequel ils ont déposé leurs casques, les soudards se préparent... à *rendre la justice*. La parole est à l'interprète : 'On vous accuse, toutes les personnes ici, d'avoir fait de l'espionnage ou donné assistance à ça.' Et l'interrogatoire commence, sous la direction de l'auditeur, instrument actif et essentiel du mécanisme terrible que je vois fonctionner. »<sup>8</sup> Gheude est horrifié par la manière dont Stöber humilie les accusés dont la vie est en jeu. « Profitant d'une suspension d'audience, je fuis, l'âme emplie d'horreur et de rancune, ce spectacle douloureux, épilogue d'un drame où se joue la vie de plusieurs infortunés !... » Son témoignage n'évoque donc que les premières heures du procès, qui continue le lendemain. Malheureusement, les actes de l'affaire ont été détruits en même temps que l'ensemble des archives judiciaires du Gouvernement général. Outre quelques témoignages des survivants du réseau, les notes de Gheude sont une des rares sources qui nous permettent aujourd'hui d'avoir une idée du déroulement de ce procès.

Présenté comme le chef d'une dangereuse organisation d'espionnage, un ci-

8 Charles GHEUDE, *Nos années terribles. 1914-1918*, t.2, *La Domination*, Bruxelles, Oscar Lamberty, 1919, p.287-289 (entrée du 11 avril 1916). Deux ans et demi plus tard, alors que Bruxelles vient d'être libéré, Gheude est encore hanté par la scène et par les visages de ceux « au procès de qui j'ai assisté naguère et dont les traits d'agonisants restent en ma mémoire horrifiée... ». *Ibidem*, t.3, *La Libération*, p.348 (entrée du 20 novembre 1918).

toyen belge, Oscar Hernalsteens, dessinateur, est le premier à comparaître. Les accusations comme le ton de Stöber à son encontre sont accablants. D'après un des co-accusés, le professeur Joseph Gossenaerts, l'auditeur aurait hurlé à Hernalsteens : « Vous êtes le plus grand espion que nous avons jamais rencontré ». Hernalsteens, que Gheude décrit comme « falot » alors que Gossenaerts retient son « allure courageuse », tente de parer les coups, mais les preuves sont contre lui. Et de manière pour le moins inattendue, l'avocat chargé de sa défense dépeint Hernalsteens comme un « anarchiste »<sup>9</sup>. Stöber lui-même a ouvert les débats en déterrants les démêlés que le principal accusé a eu précédemment avec la justice belge, mais on peut s'interroger sur ce qu'a eu en tête son avocat en pointant cet attribut politique peu susceptible d'attendrir les juges militaires, parce qu'aux antipodes de leurs valeurs d'ordre et de patriotisme. Peut-être d'attirer toute l'attention des juges contre son client de manière à ce que les autres soient épargnés.

L'audience se poursuit le lendemain, 12 avril, avant que les juges ne se retirent pour délibérer. C'est entre les murs de la prison bruxelloise de Saint-Gilles que les dix-sept accusés apprennent le 14 de la bouche de Stöber que la peine de mort a été prononcée contre quatre d'entre eux : les ressortissants belges Oscar Hernalsteens et François Van Aerde, dessinateur industriel anversois, et leurs complices français, l'inspecteur d'assurances Jules Mohr et l'inspecteur des Ponts et Chaussées Emile Gressier, respectivement originaires de Valenciennes et de Saint-Amand-les-Eaux. Neuf autres sont condamnés à des peines de travaux forcés, trois à quelques mois de prison, et le dernier est acquitté.

Pour les condamnés à mort, tout n'est cependant pas perdu : la justice militaire allemande prévoit un droit de grâce. Le représentant du Royaume d'Espagne auprès du gouvernement belge, le marquis de Villalobar, resté en Belgique occupée et bien introduit auprès des instances occupantes, est heureusement un interces-

---

9 Dr. CONTZEN, « Die Lage in Belgien. Spionageprozess », in *Die Kölnische Volkszeitung*, 14 avril 1916. Nous ignorons qui de Braffort, Braun ou Kirschen avait à charge de défendre Hernalsteens. Dans les souvenirs détaillés qu'il publie après la guerre sur différentes affaires auxquelles il a pris part, Kirschen se garde d'évoquer le procès Hernalsteens, peut-être du fait même de l'échec de la défense et de l'étiquette politique gênante attribuée au principal accusé. Sadi KIRSCHEN, *Devant les Conseils de Guerre allemands*, Bruxelles, Rossel & Fils, 1919.

seur très actif<sup>10</sup>. Dès le 15 avril, le marquis introduit un recours auprès du gouverneur-général von Bissing en faveur des deux Français condamnés à la peine capitale, Mohr et Gressier. Villalobar se heurte à un refus : von Bissing refuse de commuer la peine du fait des « graves préjudices aux intérêts de l'armée allemande », mais aussi parce que Mohr et Gressier auraient « plongé dans la misère plusieurs de leurs compatriotes en les séduisant à devenir leurs complices. »<sup>11</sup> C'est donc en se drapant sous le double manteau du patriote allemand et du protecteur des intérêts des occupés que von Bissing confirme au représentant d'une puissance neutre l'exécution de Mohr et de Gressier. L'échange ne dit cependant pas un mot des deux Belges, Hernalsteens et Van Aerde. On imagine cependant mal le très conservateur marquis de Villalobar, malgré son engagement réel pendant toute l'occupation pour la population belge, intercéder en faveur d'un supposé « anarchiste ». Il en va différemment de François Van Aerde, qui bénéficiera d'une commutation de sa peine, peut-être à la faveur de son jeune âge et d'un recours introduit par Braffort, son avocat.

Dans de telles affaires, une fois le recours en grâce rejeté, les événements se précipitent en quelques jours, voire quelques heures. Un événement surprenant vient cependant retarder la triple exécution. En effet, veuf d'un premier lit, Oscar Hernalsteens est autorisé à contracter mariage *in extremis* avec une de ses complices, Léonie Hallet, avec qui il vivait déjà « en concubinage » quelques mois avant son arrestation<sup>12</sup>. La cérémonie se tient en prison le 18 avril. Georges Hernalsteens, frère d'Oscar, emprisonné et condamné dans la même affaire, est témoin, de même que l'interprète allemand<sup>13</sup>. La cérémonie est présidée par l'échevin Poupé, en tant qu'officier d'état civil de la commune de Saint-Gilles. Un prêtre allemand est chargé de sceller l'union devant Dieu. Poupé racontera après la guerre que pendant la cérémonie Hernalsteens « n'eut pas la moindre défaillance », alors que « les larmes inondaient le visage de la future épouse » et que

10 Truus VAN BOSSTRAETEN, *Beziet maar beschermd. België en de markies van Villalobar tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Louvain, Acco, 2008.

11 Copie d'une lettre de Moritz von Bissing au marquis de Villalobar, Bruxelles, 15 avril 1916, in Service historique de la Défense (ci-après SHD), 7 N2 3189, dossier 5739.

12 Rapport d'Oscar Delnatte, s.l.n.d., p.6, in Archives générales du Royaume (ci-après AGR), *Commission des Archives des Services Patriotiques établis en Territoire occupé au Front de l'Ouest* (ci-après CAP), n°2627.

13 *Mariage Hernalsteens – Hallet*, par Fr. Poupé, s.l.n.d., in AGR, CAP, 2636.



Plaque à la mémoire des résistants détenus à la prison de Saint-Gilles et fusillés au Tir national de Bruxelles durant la Première Guerre mondiale (© Emmanuel Debruyne)

lui-même avoue avoir éprouvé une « émotion poignante » et avoir eu « le cœur déchiré ». Et lorsqu'après la signature, l'échevin et son greffier souhaitent bon courage à Hernalsteens, le condamné leur aurait répondu « en riant : 'Ce n'est pas ce qui manque, allez'... »

Tandis qu'Hernalsteens passe encore quelques heures avec son épouse puis termine la nuit en rédigeant une dernière lettre<sup>14</sup>, Emile Gressier et Jules Mohr, qui sont amis, partagent leurs derniers moments ensemble dans la même cellule<sup>15</sup>. Le lendemain, 19 avril 1916, à l'aube, les trois hommes sont conduits au

14 Lettre de Georges Koettlitz au capitaine Vivien, Ixelles, 29 juin 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739. La lettre d'Hernalsteens n'a pas été conservée, contrairement à celle que Jules Mohr écrit à sa femme et à ses enfants. On ignore si Emile Gressier a rédigé une telle missive.

15 *Note biographique sur Emile Gressier*, par la baronne Paulo de Moffarts, Nieuwenhoven, 24 novembre 1923, in AGR, CAP, 2639.

Tir national, un complexe utilisé avant la guerre par les troupes belges pour leurs exercices de tir, sur le territoire de la commune bruxelloise de Schaerbeek. C'est là qu'ils sont passés par les armes. Leurs corps rejoignent dans le petit cimetière provisoire ceux des onze autres résistants qui les ont précédés. Ils seront trente-cinq avant l'Armistice. Au total, 277 habitants de la France et de la Belgique occupée seront fusillés pendant la Grande Guerre pour des faits de « résistance » active, dans la majorité des cas pour espionnage<sup>16</sup>.

### *De la criminalité à la clandestinité*

Le 20 avril 1916, lendemain de la triple exécution, un avis est placardé sur les murs de Bruxelles, annonçant les quatre condamnations à mort et les neuf aux travaux forcés. L'affiche précise que les condamnations de Mohr, Gressier et Hernalsteens ont été exécutées, mais que Van Aerde a été gracié. Charles Gheude, qui avait assisté aux premières heures du procès, écrit dans son journal que l'affiche lui fait l'effet « d'une tache rouge sur nos murs [...] Et l'audience fatale devant mes yeux repasse... »<sup>17</sup> Avocat à la cour d'Appel de Bruxelles, Gheude a-t-il déjà entendu parler d'Oscar Hernalsteens avant que ce dernier ne soit traîné devant les tribunaux allemands ? Hernalsteens n'est en effet pas inconnu du monde judiciaire belge, pour avoir quatre ans plus tôt été accusé en cour d'Assises d'avoir attenté à la vie d'un membre de la magistrature bruxelloise.

Oscar Hernalsteens – parfois orthographié à tort Hernalsteen – est originaire de Watermael-Boitsfort, une commune des faubourgs de Bruxelles, où il voit le jour le 4 août 1874<sup>18</sup>. Son père a établi à Boitsfort une entreprise de ferronnerie de jardin, ensuite reprise par Georges, un frère d'Oscar, de deux ans son aîné et architecte de formation. L'aîné de la fratrie, Emile, habite aussi dans la commune, tout comme leur sœur, Amélie. La famille est d'origine flamande, mais Georges et Oscar s'affichent davantage comme francophones, probablement du fait de

16 Emmanuel DEBRUYNE et Laurence VAN YPERSELE, *Je serai fusillé demain. Les dernières lettres des patriotes belges et français fusillés par l'occupant. 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.

17 Charles GHEUDE, *Nos années terribles. 1914-1918*, t.2, *La Domination*, Bruxelles, Oscar Lamberty, 1919, p.291 (entrée du 21 avril 1916).

18 *Note biographique sur Oscar Hernalsteen* [sic], par la baronne Paulo de Moffarts, Nieuwenhoven, 20 novembre 1923, in AGR, CAP, 2640.

leurs études<sup>19</sup>. La formation exacte dont a bénéficié Oscar, tantôt qualifié d'« architecte », tantôt seulement de « dessinateur », n'est pas connue avec certitude. Au tournant du siècle, le statut social d'Oscar est cependant moins en vue que celui de Georges. Alors que ce dernier est à la tête de l'entreprise familiale, Oscar se contente d'un emploi de commis dans une banque bruxelloise, la Caisse générale de Reports et de Dépôts. Peut-être est-ce cette comparaison défavorable qu'il entend fuir lorsqu'il s'éloigne d'une dizaine de kilomètres de Boitsfort pour emménager avec son épouse Joséphine Petre, accoucheuse, dans la commune flamande de Tervuren. Il y participe un peu à la politique locale, et est élu conseiller communal, vraisemblablement dans les rangs sociaux-démocrates. Hernalsteens subit cependant un revers de fortune lorsqu'en 1907, il est renvoyé par son employeur, qui l'accuse d'avoir spéculé avec l'argent de la clientèle.

La même année, Hernalsteens est recherché pour avoir détourné une somme de 75.000 francs de fonds déposés auprès de la Caisse des Reports, avec la complicité d'un de ses anciens collègues<sup>20</sup>. Son forfait accompli, Hernalsteens traverse la frontière et envoie depuis les Pays-Bas une partie de la somme à son beau-frère et à son frère aîné, Emile, dont la situation est sans doute modeste. Au terme d'un long périple à motocyclette, c'est finalement à Bonn qu'il est interpellé en septembre 1907. L'instruction de l'affaire, menée par le juge Fromès, aboutit à de nombreuses arrestations, y compris celle de la femme d'Hernalsteens, qui sera innocentée après avoir passé un mois en préventive. La presse rapportera que certains milieux judiciaires bruxellois ont d'ailleurs estimé abusive l'ampleur des arrestations ordonnées par Fromès<sup>21</sup>. L'affaire fait du reste du bruit : les audiences du tribunal correctionnel de Bruxelles font salle comble et bénéficient d'une couverture de presse quotidienne<sup>22</sup>. Le 6 mars 1908, Oscar Hernalsteens et son com-

19 A en juger par les documents écrits de sa main, Emile maîtrise moins bien la langue française. Lettre d'Emile Hernalsteens au capitaine Vivien, Boitsfort, 12 mai 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

20 « Nouvelle judiciaire. Le vol de 75,000 fr. à la Caisse de Reports », in *Le Soir*, 4 mars 1908, p.3.

21 « Tribunaux. Notes d'Audiences et de Couloirs. En emportant 75,000 francs... », in *L'Indépendance belge*, 6 mars 1908, p.3.

22 On retrouve l'affaire dans les colonnes des principaux quotidiens belges, tant francophones que néerlandophones, mais elle trouve aussi quelque écho dans plusieurs quotidiens français.

plice sont condamnés à cinq ans de prison<sup>23</sup>.

En avril 1911, Hernalsteens bénéficie d'une libération conditionnelle, mais ses tribulations n'en restent pas là. Le 19 juillet suivant, le juge Fromès, qui avait mené l'instruction et ordonné les arrestations en 1907, prend réception d'un curieux colis qui lui est destiné<sup>24</sup>. Il découvre à l'intérieur de la poudre noire et un mécanisme sophistiqué destiné à faire exploser la boîte au moment de son ouverture. Une petite défectuosité empêche heureusement la « machine infernale » d'accomplir sa funeste besogne. Soupçonné d'être à l'origine de l'attentat manqué, Hernalsteens est appréhendé à Menin<sup>25</sup>, où il travaille depuis sa libération comme géomètre aux travaux de reconstruction d'un couvent. Le second procès Hernalsteens commence le 22 avril 1912 devant le jury de la cour d'Assises du Brabant pour « tentative d'assassinat », « tentative d'explosion » et « transport de matière explosive dans le dessein de commettre un crime ». Malgré la découverte sur son lieu de travail de différentes pièces à convictions relatives à la fabrication de l'engin, Hernalsteens nie les faits. A plusieurs reprises, différents intervenants suggèrent qu'Hernalsteens serait un « anarchiste ». Un tel qualificatif est de nature à frapper l'imagination du public comme celle du jury. Les attentats anarchistes contre des figures de l'autorité ont agité le monde occidental à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et l'association entre anarchisme, violence et banditisme connaît au moment du procès un retour brûlant dans l'actualité : la très médiatisée « bande à Bonnot » vit ses dernières journées de cavale, si bien qu'à plusieurs reprises la relation des deux affaires s'affiche sur la même page des journaux francophones. Quoi qu'il en soit, les audiences mettent à jour des manquements dans l'enquête de police et sont marquées par le dédit d'un témoin à charge qui, mineur, affirme avoir subi la pression d'un tiers, disparu depuis, l'incitant à accuser Hernalsteens. Le 25 avril 1911, à l'issue de quatre jours d'audience, le jury répond par la néga-

---

23 Le frère et le beau-frère d'Hernalsteens écopent respectivement de 10 et 5 mois de prison. « Nouvelle judiciaire. Le vol de 75.000 fr. à la Caisse de Reports », in *Le Soir*, 7 mars 1908, p.3.

24 « L'Affaire de la 'machine infernale' devant les Assises du Brabant » in *La Meuse*, 22 avril 1912, p.2 ; « Le vilain moment d'un juge d'instruction », in *L'Indépendance belge*, 23 avril 1912, p.3 ; « L'attentat contre M. Fromès », in *Le Soir*, 22 avril 1912, p.2-3 ; 27 avril 1912, p.3-4.

25 Il y est retrouvé par deux agents de la Sûreté publique, qui organisent son interpellation avec la police communale. « L'Attentat de Bruxelles contre un juge d'instruction. Une arrestation », in *La Presse*, 22 juillet 1911, p.1.

tive aux cinq questions posées pour établir la culpabilité d'Oscar Hernalsteens. La cour prononce son acquittement et ordonne sa remise en liberté immédiate.

Le parcours d'Hernalsteens entre son acquittement et le début de la guerre reste en grande partie obscur. On sait qu'il devient père de jumeaux le 12 octobre 1913, alors que sa fille aînée a déjà 11 ans. Son épouse continue à habiter Tervuren avec les enfants, mais lui-même traverse à nouveau la frontière, cette fois pour trouver du travail en France, à Amiens, où il exerce le métier de dessinateur<sup>26</sup>. C'est là qu'il réside quand, au jour de ses quarante ans, l'Allemagne envahit son pays. Cet événement inattendu altère une fois de plus la trajectoire de sa vie et le conduit à endosser la dangereuse fonction d'espion en temps de guerre.

Sans que l'on sache exactement comment il en est arrivé là, Hernalsteens exerce pendant quelques semaines le métier d'« agent secret » pour le compte du commissaire spéciale Walter, chef de la 2<sup>e</sup> brigade mobile de Lille<sup>27</sup>. Ce que recouvre exactement cette appellation n'est pas clair ; sans doute Hernalsteens est-il envoyé à plusieurs reprises à travers les lignes ennemies, encore poreuses en ces premières semaines de guerre, pour récolter des renseignements sur les mouvements de l'ennemi. Walter semble en tout cas satisfait de ses services<sup>28</sup>. Affecté à l'état-major de Foch, Walter introduit Hernalsteens auprès du capitaine Pierre Wallner en octobre 1914, à un moment où la stabilisation du front bouleverse le renseignement militaire en rendant pratiquement impossible les missions de reconnaissance. Trilingue français – néerlandais – allemand et connaissant la Belgique et ses régions frontalières françaises, hollandaises et allemandes, Hernalsteens est présenté comme un homme « susceptible de franchir les lignes allemandes » pour le compte du renseignement français.

Dans les semaines qui suivent, Wallner s'établit à Folkestone, où il représente la France au sein d'un bureau interallié de renseignement, dont une des principales missions est de recueillir les renseignements exfiltrés des territoires occupés via

---

26 Rapport sur Monsieur Oscar Hernalsteens, par le 2<sup>e</sup> Bureau de l'EMG, Bruxelles, 7 juin 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

27 Rapport intitulé *Hernalsteen Oscar*, n.s., s.l.n.d., in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739. Pour une synthèse sur le renseignement français à la veille de la guerre et durant celle-ci, voir Gérald ARBOUT, *Des services secrets pour la France. Du Dépôt de la Guerre à la DGSE (1856-2013)*, Paris, CNRS Editions, 2014, p.127-153.

28 Lettre du commissaire spécial Walter au Maréchal de France, s.l., [mars 1919], in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

la Hollande, neutre. C'est également depuis les Pays-Bas que des agents sont introduits en Belgique pour constituer des réseaux à l'arrière des lignes allemandes. Les plus hardis franchissent encore une seconde frontière pour étendre ces réseaux vers la France, au plus près du front allemand. Hernalsteens est l'un d'eux.

### *Le fer de lance du renseignement français en pays occupé*

Dès octobre 1914, Hernalsteens s'infiltré en Belgique sous le pseudonyme de « Leroux », un nom de guerre assez peu subtil pour un homme généralement décrit comme rouquin. Les liaisons d'Hernalsteens le relient sans doute dès ce moment vers Wallner, mais Walter intervient encore jusqu'en avril 1915 dans la direction de ses missions<sup>29</sup>. La date et les modalités exactes de la première arrivée en pays occupé d'Hernalsteens ne sont pas connues avec précision. Il est cependant établi que pendant les premiers mois de ses activités clandestines, il entre et sort à de nombreuses reprises du pays occupé. Il est vrai qu'à ce moment, la clôture électrique isolant la Belgique occupée des Pays-Bas n'a pas encore été érigée par les occupants allemands. L'installation de ce dispositif à partir du printemps 1915 compliquera considérablement les liaisons entre les groupes résistants et leurs relais des services secrets alliés établis en territoire hollandais. Pour l'heure, la débrouillardise et le couvert qu'offrent les mouvements de population provoqués par les flux et reflux de réfugiés, permettent encore de passer avec une relative facilité.

Les premières incursions d'Hernalsteens l'amènent à recruter quelques collaborateurs dans la région liégeoise, même si lui-même ne s'y fixe pas durablement. Par la suite, ces quelques recrues liégeoises, excentrées par rapport au reste du réseau, ont opéré de manière autonome en étant directement reliées à l'antenne du renseignement français à Maastricht, dirigée par Henri Dery, pour qui Hernalsteens opère à ses débuts<sup>30</sup>. Une recrue particulière du réseau est également originaire de la région : Léonie Hallet, qui épousera le chef du réseau la

29 Cette implication cesse lorsque Walter est affecté en avril 1915 à l'état-major de la 4<sup>e</sup> Armée française, engagée en Champagne. Lettre du commissaire spécial Walter au Maréchal de France, s.l., [mars 1919], in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739. La direction de ce qui est devenu le réseau Hernalsteens passe alors entièrement au bureau français de Folkestone.

30 Cette dépendance des agents liégeois vis-à-vis de Dery est suggérée par un *Tableau des transmissions*, sans doute de la main d'Hernalsteens lui-même, récapitulant les liaisons internes au réseau, ainsi qu'avec les Pays-Bas : tandis que la section liégeoise est reliée à Maastricht, le reste du réseau dépend de Flessingue. *Tableau des transmissions*, n.s., [1915], in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

veille de son exécution. Rien ne permet de dire quand et dans quelles circonstances Hernalsteens l'a rencontrée, mais elle fait partie de sa vie au printemps 1915, au point de le rejoindre à Lille. Que devient la famille d'Oscar Hernalsteens au moment où celui-ci vit ses aventures clandestines et amoureuses ? L'épouse d'Hernalsteens est décédée au début de la guerre et ses enfants se trouvent en France durant celle-ci, mais quelles ont été les circonstances précises de ces événements ? Sont-ils ou non liés à la guerre elle-même ? Quand et comment Oscar Hernalsteens en a-t-il été informé, et tout cela a-t-il influencé ses actes ? À ce point de nos recherches, nous n'avons pas encore de réponse à ces questions pourtant capitales pour comprendre l'état d'esprit et les enjeux personnels d'Hernalsteens au moment de diriger son réseau.

Hernalsteens a brièvement opéré pour le bureau français de Maastricht, mais c'est en liaison avec celui de Flessingue qu'il développera son réseau. Les services français sont en effet parmi les premiers à établir une officine dans cette ville portuaire de la presqu'île de Walcheren. Flessingue présente l'avantage de disposer d'une liaison maritime quotidienne avec Folkestone, ce qui permet l'acheminement régulier vers le bureau interallié des rapports exfiltrés des territoires occupés. À Folkestone, les services de chacune des puissances représentées (France, Royaume-Uni et Belgique) échangent les renseignements collectés, mais chacun a ses propres réseaux et les rivalités empêchent le développement d'une véritable coopération. Il en va de même aux Pays-Bas, où chaque service allié a ses propres bureaux, notamment à Flessingue, qui devient une des principales bases arrière du renseignement en pays occupé<sup>31</sup>. L'homme du renseignement français sur place se nomme Moutier, et c'est vers lui que se dirigent désormais les rapports d'Hernalsteens et de ses comparses.

Dans un premier temps, on ne peut pas encore véritablement parler de « réseau Hernalsteens ». On assiste plutôt à une série de missions d'Hernalsteens en zone occupée, dont la nature et la chronologie demeurent vagues. Il s'entoure par la suite de collaborateurs réguliers, d'abord en Belgique, puis en France. Ainsi, en novembre 1914, Hernalsteens est à Zelzate (Flandre orientale), où il s'adjoint le concours d'un horticulteur flamand, Stanislas Mabilde. Frontalière avec les Pays-

---

31 Elise REZSÖHAZY et Emmanuel DEBRUYNE, « Des territoires occupés aux Pays-Bas neutres : extension du domaine de la lutte clandestin », in Christophe VUILLEUMIER (dir.), *Le renseignement dans les pays neutres*, Genève, Slatkine, 2021 (coll. *Ares*, 5), p.106-132.

Bas, la commune va devenir une des plaques tournantes du réseau dans ses liaisons avec l'extérieur. Pour l'heure, Hernalsteens confie à Mabilde plusieurs pigeons voyageurs destinés à transmettre les informations collectées. Hernalsteens est en effet en possession de pigeons voyageurs, probablement confiés par Moutier et au nombre de dix début novembre<sup>32</sup>. Il est établi qu'à la mi-novembre, au moins un rapport a été envoyé avec succès, probablement par voie colombine. Depuis Flessingue, Moutier le transmet par ferry à Folkestone. Wallner en prend réception et le communique dès le 17 novembre 1914 au major Kirke, du renseignement militaire britannique. Celui-ci, qui - preuve d'un cloisonnement insuffisant - connaît nommément l'existence d'Hernalsteens, qualifie dans ses carnets le rapport d'« excellent »<sup>33</sup>.

Une partie des renseignements fournis à cette occasion provient de Gand, où Hernalsteens fonde sa première section d'importance. Le principal animateur de cette section est un employé flamand du chemin de fer, Gustave Desmul. Celui-ci recrute une série d'agents qui s'activent à rendre compte des mouvements militaires à Gand et dans les localités proches, une zone importante pour le renseignement allié. Gand est en effet un centre industriel et la plus grande ville belge de la zone des Etapes et des Opérations. Elle constitue également un nœud ferroviaire de premier plan d'où partent plusieurs voies vers la côte et les portions les plus occidentales du front. La section de la cité scaldienne parvient en outre à recruter quelques agents à Bruges, capitale du *Marinegebiet*, la zone d'occupation allemande couvrant le littoral belge. Celle-ci revêt un intérêt stratégique particulier, du fait de ses défenses côtières et de ses bases de sous-marins et d'unités navales légères utilisées par la marine allemande pour harceler la navigation alliée dans la Manche et la mer du Nord.

À la mi-novembre 1914, Hernalsteens commence aussi à recruter dans la région lilloise. Pour ce faire, le commissaire spécial Walter le munit d'une lettre de recommandation auprès de quelques personnes de confiance à Lille, y compris la propre épouse de Walter, qui ne semble cependant pas avoir réellement joué de rôle dans le réseau<sup>34</sup>. Une des premières recrues d'Hernalsteens est Madeleine

32 Imperial War Museum (ci-après IWM), WK9, Kirke diaries, 15 novembre 1914.

33 IWM, WK9, Kirke diaries, 17 novembre 1914.

34 Lettre du commissaire spécial Walter au Maréchal de France, s.l., [mars 1919], in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

Berroyer, une commerçante du centre de Lille<sup>35</sup>. C'est chez elle qu'il logera le plus souvent par la suite, que se tiendront plusieurs réunions des principaux animateurs du réseau, mais aussi que la plupart des rapports du Nord seront centralisés, par exemple en provenance de Douai, où le réseau recrute quelques agents. En 1915, Lille devient la véritable centrale du réseau. C'est également à Lille qu'Oscar Hernalsteens est amené à accomplir une mission très particulière, sans doute vers janvier 1915, pour laquelle le Deuxième Bureau entend mettre à profit sa qualité de dessinateur. Il s'agit de rétablir une ligne téléphonique courant de Lille, occupée par les Allemands, à La Chapelle-d'Armentières, qui se trouve sur la ligne de front, côté allié. Les détails et les implications de l'affaire ne sont pas connus, mais différentes sources indiquent qu'elle a été couronnée de succès<sup>36</sup>.

Un autre aspect des activités d'Hernalsteens s'avère lui aussi quelque peu éloigné du renseignement, mais il a pour cadre l'autre extrémité des territoires occupés, en région liégeoise. Sans que l'on sache s'il a agi de sa propre initiative ou sur base d'instructions reçues des services français, Hernalsteens y entreprend avec l'aide de ses agents recrutés sur place de perturber le trafic ferroviaire ennemi au moyen de « culbuteurs » destinés à faire dérailler les trains<sup>37</sup>. Deux tentatives contre des trains de munition sont réalisées sur la ligne menant d'Aix-la-Chapelle à Liège. Si la première échoue, la seconde aurait par contre été un succès<sup>38</sup>. Celui-ci reste toutefois sans lendemain, et rien n'indique qu'il ait entretenu un quelconque lien avec la campagne de sabotage des voies de communication entreprise quelques mois plus tard en Belgique occupée, à l'occasion de l'offensive en Champagne<sup>39</sup>.

---

35 Madeleine Berroyer fait-elle partie des personnes recommandées par Mme Walter ? Nous l'ignorons, mais d'après Walter, son épouse aurait mis Hernalsteens en contact fin décembre avec Félix Trépont, préfet du Nord, bien que celui-ci ne semble pas avoir apporté d'aide au réseau.

36 Voir par exemple Lettre du commissaire spécial Walter au Maréchal de France, s.l., [mars 1919], in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739. Walter indique qu'un dossier sur cette affaire aurait été constitué au Deuxième Bureau.

37 *Rapport sur Monsieur Oscar Hernalsteens (fusillé)*, par le capitaine Vivien, chef du SR à Bruxelles, Bruxelles, s.l.n.d., in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

38 *Rapport sur Monsieur Oscar Hernalsteens*, par le capitaine Vivien, chef du SR à Bruxelles, Bruxelles, 7 juin 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

39 Laurence VAN YPERSELE et Emmanuel DEBRUYNE, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004, p.38-39.



réseau, plus particulièrement en provenance des sections de Valenciennes et de Maubeuge, mais aussi parfois des quelques agents que le réseau recrute à Anvers.

Le réseau connaît en effet vers janvier 1915 une première extension dans la région de Valenciennes, qui vient s'ajouter aux trois centres déjà mis sur pied par Hernalsteens, à savoir Gand, Lille et Bruxelles, auxquels on peut éventuellement ajouter Liège. Cette création est le fait d'Emile Gressier, un inspecteur des Ponts & Chaussées résidant à Saint-Amand-les-Eaux. Au départ, Gressier organise l'exfiltration vers les Pays-Bas de jeunes Français désireux de quitter les départements occupés pour s'engager dans l'armée française. C'est à l'occasion d'un passage aux Pays-Bas qu'il est enrôlé par Moutier, qui le convainc de s'engager dans l'espionnage et le rattachement pour ce faire à Hernalsteens. De retour en France occupée, Gressier s'entoure de son ami Jules Mohr et de quelques agents, et établit notamment un poste d'observation ferroviaire sur la ligne reliant Valenciennes à Saint-Amand-les-Eaux. Moutier est également à l'origine du recrutement de Joseph Vermeulen, qui crée à Gand une petite section indépendante de celle de Desmul. Le groupe de Vermeulen opère de manière autonome par rapport au reste du réseau, mais il est dépendant de lui pour ses transmissions, qu'assure François Van Aerde, un des principaux courriers d'Hernalsteens.

Plusieurs agents originaires du département du Nord sont encore recrutés au printemps 1915 par les services de Wallner, après que le réseau est passé directement sous sa responsabilité, et renvoyés en France occupée pour y mettre sur pied de nouvelles sections destinées à être rattachées à Hernalsteens. Le premier est Eugène Dhalluin, alias « 121 », surveillant d'une fabrique de machines agricoles à Croix, qui crée une section à Cambrai en mai 1915<sup>40</sup>. Assisté dès le mois suivant par Achille Doucedame, employé retraité des chemins de fer et libre-penseur, Dhalluin établit quatre postes d'observation ferroviaire destinés à surveiller le trafic à Cambrai, notamment sur la ligne vers Péronne. La section se distingue aussi en localisant plusieurs dépôts de munitions, et sert de relai pour l'acheminement des rapports d'un certain Gillet, recruté à Saint-Quentin où il a mis en place deux postes d'observation ferroviaire.

Une autre section est établie au même moment à Roubaix, par le directeur de cinéma Oscar Delnatte, alias « 125 », lui aussi dépêché par Wallner. Tout

---

<sup>40</sup> *Note biographique sur Eugène Dhalluin*, par la baronne Paulo de Moffarts, Nieuwenhoven, 26 novembre 1923, in AGR, CAP, 2637.

comme Dhalluin, Delnatte établit des postes d'observation ferroviaire, au nombre de trois. Enfin, une section est encore créée à Maubeuge quelques semaines plus tard, en juin 1915 par «Wanda», c'est-à-dire Marie Vandamme, née Laroche, qui organise à son tour trois poste d'observation ferroviaire dans la région. Cette insistance sur le renseignement ferroviaire ne doit pas étonner. Depuis la fin de l'année 1914, les services secrets alliés s'efforcent de mettre sur pied une surveillance complète des voies sillonnant les territoires occupés, qui constituent l'essentiel de l'arrière-front à l'Ouest. L'objectif est de rendre compte de tous les déplacements par voie ferrée de grandes unités allemandes, de manière à déceler tout changement dans le dispositif adverse, susceptible non seulement d'annoncer le renforcement ou l'affaiblissement de certains secteurs, mais encore de trahir les intentions stratégiques de l'ennemi.

À l'été 1915, le réseau Hernalsteens a donc atteint un impressionnant niveau de développement, qui draine des renseignements dans et autour d'une douzaine de centres urbains. Les renseignements collectés par ses différentes sections françaises forment deux flux principaux, selon qu'ils soient centralisés à Lille (Roubaix, Douai, Cambrai, Saint-Quentin) ou à Bruxelles (Maubeuge, Valenciennes). Dans un cas comme dans l'autre, ils peuvent ensuite être acheminés vers Gand, d'où ils partent vers les Pays-Bas, soit dans le cas de Bruxelles partir directement vers les Pays-Bas, notamment en passant par Saint-Nicolas-Waes<sup>41</sup>. Au cours des premiers mois d'activité du réseau, une bonne partie des liaisons est probablement réalisée par Hernalsteens lui-même, qui fait preuve jusqu'au printemps 1915 d'une mobilité très active. De plus en plus par la suite, les missions de liaison sont déléguées à des courriers spécialisés, un des plus actifs sur le territoire belge étant le jeune François Van Aerde.

La question de l'exfiltration du courrier vers les Pays-Bas est épineuse. On sait que dès le départ, le réseau utilise des pigeons voyageurs depuis la Flandre orientale<sup>42</sup>. Cependant, étant donné le double danger de leur infiltration depuis les Pays-Bas puis de leur conservation en territoire occupé, où les précieux colombins sont rigoureusement interdits, il est possible que la méthode ait été

---

41 Voir notamment *Carte schématique du service des courriers. Légende*, n.s., s.l., [mai ou juin 1915], in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

42 Rapport sur Monsieur Oscar Hernalsteens, par le capitaine Vivien, chef du SR à Bruxelles, Bruxelles, 7 juin 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

abandonnée à la longue, au profit de la transmission par des moyens humains. Hernalsteens lui-même aurait franchi la frontière belgo-hollandaise à 49 ou à 53 reprises, selon les versions. Quoi qu'il en soit du nombre réel de passages effectués par Hernalsteens, il est probable que la majorité aient été réalisés antérieurement à l'érection de la clôture électrifiée isolant la Belgique des Pays-Bas. Les difficultés croissantes imposées par celle-ci à partir du printemps 1915 rendent difficilement imaginable pour un homme seul de gérer au quotidien une grande organisation clandestine et d'effectuer lui-même de tels franchissements de frontière, dont l'accomplissement nécessite de plus en plus de préparation. Le réseau fait donc appel à des passeurs, qu'il s'agisse de certains de ses membres ou de contrebandiers payés pour l'occasion.

Le réseau Hernalsteens a d'ailleurs la particularité de laisser certaines de ses sections établies dans le département du Nord développer leurs propres liaisons avec l'extérieur, qui coexistent avec la voie d'acheminement principale d'Hernalsteens qui centralise à Lille les plis du Nord avant de les expédier vers la frontière belge, puis hollandaise. Cette délégation partielle de la transmission aux sections locales, si elle permet de gagner souplesse et rapidité, présente aussi un danger : multiplier les voies de transmission conduit à multiplier les contacts, notamment dans un milieu dangereux, celui des passeurs.

Les liaisons du réseau avec Flessingue n'en sont pas moins un succès, qui lui vaut d'être approché par plusieurs autres réseaux. Vers le mois de juin 1915, le réseau de Georges Koettlitz, alias « K 120 », qui opère aussi pour les Français, se met en rapport avec Hernalsteens, à Bruxelles, où les deux organisations mettent en place une boîte aux lettres commune. Un autre contact est établi à peu près au même moment avec le réseau Ramble, à Lille, que dirige Louise de Bettignies, connue par le réseau Hernalsteens sous le nom de « Pauline ». Bien que Ramble travaille pour le renseignement britannique, il arrive que le transport de certains de ses rapports soit assuré par le réseau Hernalsteens, et aboutissent de ce fait entre les mains des bureaux de renseignement français. Le réseau a sans doute aussi entretenu temporairement des rapports avec deux autres organisations de résistance opérant pour Wallner, les réseaux Geerinckx et Beljean, implantés respectivement à Anvers et dans le département du Nord, ainsi qu'avec le comité Jacquet, une filière d'exfiltration lilloise.

Au total, le réseau aura employé 141 agents, si on ne recense que ceux que

nous sommes parvenus à identifier<sup>43</sup>. Ces personnes présentent des profils très variés qui, pour autant qu'on puisse en juger par leur profession (connue pour deux-tiers d'entre elles) évoluent majoritairement – mais pas exclusivement – au sein de la petite bourgeoisie. Un quart d'entre elles est de sexe féminin (35/141), ce qui est représentatif de la répartition de genres que l'on retrouve tendanciellement dans les réseaux de renseignement. En termes de nationalités, Français et Belges sont à part égale (72 Belges, 64 Français et 5 de nationalité inconnue, mais probablement française), ce qui reflète en partie leur dispersion géographique. Si l'on considère le domicile de ses agents, le réseau couvre davantage la France (83 agents) que la Belgique (57 agents), les deux ensembles les mieux couverts étant sans surprise et respectivement le département du Nord (74 agents) et la Flandre orientale (30 agents).

Du fait de son étendue et de ses effectifs, Hernalsteens peut bien être qualifié de plus grand réseau français dans les territoires occupés. Il dépasse de loin le deuxième plus grand, à savoir Geerinckx, qui compte 61 agents recensés. Hernalsteens n'en constitue pas pour autant le plus grand réseau allié en pays occupé, dans la mesure où trois de ses homologues britanniques le dépassent : Biscops (241 agents), Carlot Théo (144 agents) et, surtout, la Dame blanche, « champion toutes catégories » du renseignement allié avec ses 1126 agents recensés. Il faut cependant noter que ces trois réseaux atteignent leur apogée entre 1916 et 1918, au moment de l'hégémonie du renseignement britannique en pays occupé. À l'été 1915, le réseau Hernalsteens constitue probablement ce que le renseignement allié dispose de plus étoffé à l'arrière des lignes allemandes. Appuyé sur 14 postes d'observation ferroviaire et 12 d'observation territoriale (sans compter celui de Liège), il fournit des renseignements que le Deuxième Bureau français qualifiera au sortir de la guerre de « très précis et très importants »<sup>44</sup>.

Pour l'heure, ces 141 personnes travaillent sous la menace permanente du contre-espionnage allemand, une menace qui prend dès l'été 1915 une sinistre réalité.

---

43 Quelques autres demeureront dans l'anonymat, comme « un tailleur » faisant office de courrier entre Cambrai et Avesnes-Sur-Helpe. *Service Hernalsteen. Organisation à la date du 1<sup>er</sup> juillet 1915*, s.l.n.d., in AGR, CAP, n°2626.

44 Rapport sur Monsieur Oscar Hernalsteens, par le capitaine Vivien, chef du SR à Bruxelles, Bruxelles, 7 juin 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

### *L'œuvre de la police secrète allemande*

En quelques semaines, à partir du mois d'août 1915, les catastrophes s'abatent sur le réseau et entraînent son démantèlement complet. Il est assez difficile de déterminer précisément à partir de quand les organes policiers occupants ont conscience de son existence, les sources du contre-espionnage allemand ayant été en grande partie détruites<sup>45</sup>. L'existence de réseaux alliés opérant en territoire occupé est en tout cas une certitude pour les autorités occupantes dès le mois de décembre 1914, lorsqu'un premier réseau est démantelé. Pour répondre à cette menace dans le contexte d'une occupation appelée à se prolonger, le gouverneur-général von Bissing met à ce moment en place la *Zentralpolizeistelle*, une police secrète spécifiquement dédiée à la police politique et à la lutte contre les menées clandestines sur le territoire de son ressort.

Pour mener à bien sa mission, cette police établit dans les principales villes du Gouvernement-général des *Polizeistellen*, dont les policiers mènent les enquêtes et s'entourent d'hommes et de femmes de confiance recrutés parmi la population autochtone pour pénétrer les organisations clandestines. Dans le cas d'Oscar Hernalsteens, la *Zentralpolizeistelle* peut en outre s'appuyer sur le bon-vouloir de plusieurs polices locales. Généralement, ces dernières s'abstiennent de collaborer dans ce genre d'affaires investies d'une forte dimension patriotique. La coopération avec les polices allemandes peut être intense dans d'autres domaines, comme la lutte contre le marché noir ou la prostitution clandestine, mais participer à la lutte contre les organisations patriotiques clandestines représente un tabou dont la transgression s'apparenterait à une inimaginable trahison<sup>46</sup>. La réponse à cette question de la collaboration policière n'apparaît cependant pas aussi simple lorsque le meneur du réseau est assimilé par les polices autochtones à un dangereux criminel.

Début 1915, une enquête est menée au sujet du retour au pays d'Oscar Hernalsteens, pourtant acquitté en 1912 du crime dont il avait été accusé. Sans doute la clémence du jury d'Assises n'a-t-elle pas plu à tout le monde, au point

45 Pour une étude détaillée du contre-espionnage allemand dans les territoires occupés, voir Elise REZSÖHAZY, *De la protection du secret militaire à l'occupation des populations civiles. Les polices secrètes allemandes derrière le front Ouest (1915-1918)*, Louvain-la-Neuve, 2020 (thèse de doctorat en histoire, art et archéologie, UCLouvain).

46 A ce sujet, voir Benoît MAJERUS, *Occupations et logiques policières. La police bruxelloise en 1914-1918 et 1940-1945*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2007.

que certains auraient vu dans ses activités secrètes l'occasion de lui régler son compte. A en croire la fratrie Hernalsteens, le commissaire de police Cortlever, de Tervuren, et le commissaire adjoint Delestrée, de Watermael-Boitsfort, sont du nombre<sup>47</sup>. Le premier aurait utilisé des agents de son service pour surveiller les domiciles de la famille avec l'espoir de procéder à l'arrestation d'Oscar « et de le tuer à la moindre résistance de sa part. »<sup>48</sup> L'accusation est grave et révèle le ressentiment des Hernalsteens à l'encontre de la police de la commune où leur frère avait élu domicile. Leurs propos évoquent des perquisitions très intrusives à leur domicile, à main armée et assorties de menaces, en février puis à nouveau en mai ou juin 1915, effectuées avec le concours d'agents allemands, probablement de la *Zentralpolizeistelle*. Une forte prime (5000 francs) aurait même été promise au policier qui procéderait à la capture d'Oscar Hernalsteens. Il s'en faut de peu que ce dernier ne soit arrêté à l'occasion de la seconde vague de perquisitions<sup>49</sup>.

Le passé même d'Oscar Hernalsteens alimente donc la menace qui pèse sur le réseau. Il n'est pas le seul. On peut en effet se demander si sa discrétion a toujours été à la hauteur de sa mission. On retrouve en effet une note troublante à son sujet dans le journal intime d'une jeune fille de Menin – la ville où Hernalsteens travaillait en 1911 – qui, le jour de son exécution, écrit qu'en « 1914 et encore en 1915 il a été plus d'une fois en ville habillé en soldat ou en civil. »<sup>50</sup> De même, selon plusieurs sources, Oscar Hernalsteens et Léonie Hallet sont arrêtés un soir à Lille pour s'être promenés après le couvre-feu, ce qui leur vaut plusieurs jours de prison, probablement entre le 5 et le 12 juin 1915<sup>51</sup>. L'affaire ne paraît pas avoir porté à conséquence, mais elle suggère le manque de prudence dont Hernalsteens a peut-être fait preuve.

---

47 Lettre du capitaine Vivien au major Mage, chef de la Sûreté militaire belge, Bruxelles, 26 mai 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739. Il n'est pas exclu que cette intervention de Cortlever ait fait suite à une lettre d'Emile Hernalsteens demandant exactement le contraire au commissaire de Boitsfort, c'est-à-dire de protéger son frère, lettre qui a sans doute attiré l'attention dudit commissaire sur le fait que celui-ci était de retour en Belgique. Lettre d'Emile Hernalsteens au capitaine Vivien, Boitsfort, 12 mai 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

48 Lettre du capitaine Vivien au major Mage, chef de la Sûreté militaire belge, Bruxelles, 26 mai 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

49 Lettre d'Amélie Hernalsteens au capitaine Vivien, s.l.n.d., in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

50 Journal de Gabrielle Vuylsteke, p.231 (note du 19 avril 1916).

51 *Hernalsteen Oscar 47*, n.s., s.l.n.d., in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

Par ailleurs, le rapport entretenu avec l'argent constitue pour bien des organisations clandestines de la Grande Guerre un point faible, attisé par le contexte économique désastreux de l'occupation, qui plonge une grande partie de la population dans la misère<sup>52</sup>. Plusieurs réseaux connaissent des dysfonctionnements liés à l'afflux d'argent : détournements, dépenses injustifiées, commerce du renseignement ou invention d'agents fictifs en vue d'obtenir un financement supplémentaire. Bien que le réseau Hernalsteens ne connaisse pas de dérives extrêmes sur ce plan, il n'en existe pas moins des versions contradictoires quant au rapport entretenu par Hernalsteens avec l'argent. Stanislas Mabilde rapportera après la guerre que son chef aurait été très dépensier et « faisait la fête » ; à l'inverse, selon le témoignage de Georges Koettlitz, Hernalsteens se démenait sans cesse pour le service<sup>53</sup>. Oscar Delnatte estime quant à lui que c'est à partir de fin juillet 1915 « que le service parut se relâcher. Hernalsteens qui avait été d'une grande activité se montra moins dévoué et de nombreuses fois je les surpris tous les deux [Hernalsteens et une de ses connaissances] à faire la noce. »<sup>54</sup> Il ajoute que son chef aurait à partir de ce moment profité de ses liens clandestins pour faire contre rétribution du passage de correspondance hors des pays occupés. Moralement discutable, le procédé présente aussi l'écueil de mettre le chef du réseau en contact direct ou indirect avec un grand nombre de personnes, ce qui constitue un danger supplémentaire.

Pour le dire autrement, l'association de la correspondance clandestine – à des fins vénales ou non – au renseignement est une transgression aux règles de cloisonnement. Elle n'est pas la seule : neuf agents (dont Dhalluin ou Gressier<sup>55</sup>) sont aussi engagés dans l'aide à l'évasion, tout comme Emile Gressier. Au total, 13 des 141 agents recensés du réseau exercent au moins une autre forme d'activité résistante que le renseignement. Dans le même ordre d'idée, les connexions avec d'autres organisations clandestines constituent également un problème de sécuri-

52 Emmanuel DEBRUYNE, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées. 1914-1918 », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°232, octobre-novembre 2008, p.25-45.

53 Rapport intitulé *Oscar Hernalsteens dit Leroux 72*, n.s., s.l.n.d., in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

54 Rapport d'Oscar Delnatte, s.l.n.d., p.5, in AGR, CAP, n°2627.

55 *Note biographique sur Emile Gressier* et *Note biographique sur Eugène Dhalluin*, par la baronne Paulo de Moffarts, Nieuwenhoven, 24 et 26 novembre 1923, in AGR, CAP, 2639 et 2637.

té. Or, l'organisation d'Hernalsteens est en contact avec au moins cinq autres réseaux, souvent au niveau le plus élevé.

Cette question du cloisonnement est une des grandes faiblesses du réseau. La reconstruction des liens connus (ou supposés) entre membres du réseau laisse apparaître une structure enchevêtrée<sup>56</sup>. Celle-ci est à l'inverse d'une structure parfaitement compartimentée, dans laquelle chaque membre n'aurait de contact qu'avec son supérieur direct et ses subordonnés immédiats. Dans une telle configuration, le nombre de liens serait égal au nombre de membres du réseau moins un : un réseau de 141 agents serait tissé de 140 liens. Avec au minimum 230 liens recensés (sans compter ceux avec des partenaires du monde du renseignement extérieurs au réseau)<sup>57</sup>, le réseau Hernalsteens est loin de ce cloisonnement parfait. La situation est cependant un peu moins dangereuse que celle du réseau Cavell, pour lequel nous avons pu effectuer la même reconstruction, et qui compte 401 liens pour 179 personnes impliquées<sup>58</sup>. Il est intéressant de comparer le « coefficient de clustering » de ces réseaux, que l'on pourrait déterminer comme sa tendance à générer des triangles relationnels (quand A est en lien avec B, et B avec C, A est en lien aussi avec C). Ce coefficient peut servir de mesure du cloisonnement d'un réseau. Un réseau parfaitement cloisonné ne comporte aucun triangle : son coefficient de clustering est égal à 0. À l'inverse, dans un réseau où tout le monde connaît tout le monde, il est égal à 1. Or, si le réseau Cavell tel que nous avons pu le reconstituer présente un coefficient de clustering de 0,64, celui d'Hernalsteens, avec 0,57, s'avère à vrai dire assez proche<sup>59</sup>. Ces calculs doivent être considérés avec prudence, dans la mesure où ils sont tributaires de la documenta-

---

56 Nous avons déterminé l'existence d'un lien lorsque deux personnes ont été en contact direct l'une avec l'autre avant le démantèlement du réseau. Le traitement des données ainsi rassemblées a été effectué avec le logiciel Gephi, qui a aussi permis de déterminer le coefficient de clustering du réseau, ainsi que la centralité de chacun de ses membres. Au sujet de l'utilisation de la théorie des réseaux en histoire, voir notamment les réflexions stimulantes de Claire Lemerrier, « Analyse de réseaux et Histoire », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2005, n°52/2, p.88-112.

57 Parmi ces liens, 206 sont établis dans les sources, tandis que 24 autres sont très probables, en ce sens qu'ils sont nécessaires pour relier un agent (dont les liens n'ont pas pu être établis) à au moins un autre agent du réseau.

58 Emmanuel DEBRUYNE, *Le réseau Edith Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015, p.75-76.

59 Notons que ce résultat moins grand résulte peut-être en partie d'une documentation un peu moins étoffée pour Hernalsteens que pour Cavell.

tion disponible et de son interprétation, mais leur résultat est interpellant, surtout lorsqu'on sait que le manque de cloisonnement de la filière de Cavell s'est avéré catastrophique lors de son démantèlement.

Ce défaut de cloisonnement a probablement joué également un rôle dans la vitesse à laquelle le contre-espionnage allemand est parvenu à démanteler le réseau Hernalsteens. Ce démantèlement s'est principalement opéré en deux phases, qui se sont rapidement succédées. La première débute en août 1915, lorsqu'un jeune homme du nom de Jules Wiart, soi-disant zouave évadé de la prison de Valenciennes, est amené à travailler comme courrier vers Flessingue pour le groupe de Dhalluin, à Cambrai<sup>60</sup>. Wiart est un homme de confiance de la *Polizeistelle* de Maubeuge, le bureau de la *Zentralpolizeistelle* dans la petite portion du département du Nord rattachée au gouvernement-général. Cette infiltration permet à la *Polizeistelle* de frapper le cœur d'une des sections les plus actives du réseau<sup>61</sup>. Le 31 août 1915, Eugène Dhalluin est arrêté, bientôt suivi par Achille Doucedame, appréhendé dans le café où se tiennent les réunions du groupe. Leur capture est l'élément central de la vague d'arrestations qui s'abat sur la section de Cambrai, mais aussi sur celle de Maubeuge, dont la cheffe, Marie Vandamme, est arrêtée en même temps que son mari. L'enquête de la *Polizeistelle* entraîne la tenue d'un conseil de guerre à Maubeuge, dont le jugement aboutit le 22 octobre 1915 à la condamnation à mort de Dhalluin et Doucedame. Tous deux sont exécutés le 1<sup>er</sup> novembre 1915, tandis que douze autres membres du réseau sont déportés en Allemagne, pour y purger leur peine<sup>62</sup>. Marie Vandamme est du nombre, qui écope de la plus lourde peine de prison, avec 15 ans de travaux forcés. Quelques personnes arrêtées par erreur ou disculpées sont relâchées.

Au moment de l'exécution de Dhalluin et Doucedame, Hernalsteens et certains de ses collaborateurs sont déjà sous les verrous depuis près de deux mois. Bien que menées par deux *Polizeistellen* différentes et traitées séparément par la justice militaire, les deux affaires sont liées. D'après plusieurs rapports d'après-

60 Au sujet de l'implication de Wiart dans cette affaire voir SHD, 7 NN 2293, dossier 25592.

61 En l'occurrence, ces arrestations sont opérées hors du rayon de compétence de la *Zentralpolizeistelle*. Cet empiètement entrainera quelques mois plus tard une clarification des procédures entre celle-ci et la *Geheime Feldpolizei*, sur le territoire ses agents se sont aventurés. Note du Hauptmann Joël (*Zentralpolizeistelle*), Bruxelles, 7 avril 1916, in Bayerische Hauptstaatsarchiv. Abt. IV Kriegsarchiv, AOK 6, n°277.

62 Deux d'entre eux, Arthur Corbent et Henri Colentier, tous deux condamnés à douze ans de peine, y meurent durant leur détention.



Mémorial aux morts de Watermael-Boitsfort  
le nom d'Oscar Hernalsteen est compris dans la liste parmi ceux des soldats.

guerre, ce sont les aveux de Marie Vandamme qui auraient entraîné l'arrestation d'Hernalsteens et de plusieurs de ses agents<sup>63</sup>. L'accusation ne paraît pas irréaliste si l'on analyse les liens qui constituent le réseau : non seulement François Van Aerde et Oscar Hernalsteens font partie des contacts de Marie Vandamme, mais également Jules Mohr et Emile Gressier, arrêtés peu après. Quoi qu'il en soit, Hernalsteens, Van Aerde et Léonie Hallet sont en effet appréhendés le 6 septembre 1915, soit une semaine après Dhalluin, en sortant d'une réunion dans un café bruxellois. D'après ce que rapportera Van Aerde après la guerre, aucun

<sup>63</sup> Voir notamment Rapport intitulé *Oscar Hernalsteens dit Leroux 72*, n.s., s.l.n.d., in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739 ; et Déposition de M. Waël, Bruxelles, 11 mars 1920, in AGR, CAP, n°2631.

d'entre eux ne sait encore à ce moment que Marie Vandamme a été arrêtée une semaine plus tôt. La *Polizeistelle* de Maubeuge paraît en tout cas obtenir des aveux ou tout autre type d'indice très tôt et les communiquer tout aussi rapidement à la *Polizeistelle A* de Bruxelles.

Sans doute cette dernière obtient-elle de garder la main sur le dossier des arrestations bruxelloises, ce qui expliquerait pourquoi les deux dossiers aboutissent à deux instructions et deux procès distincts. En effet, il est probable que les enquêteurs de Bruxelles ont connaissance depuis plusieurs mois des activités d'Hernalsteens et sont conscients de la possibilité de frapper un grand coup. Le volet bruxellois est cependant moins vite expédié que son pendant de Maubeuge et Cambrai. L'instruction dure longtemps, signe peut-être du manque de coopération de certaines personnes arrêtées. Plusieurs témoignages rapporteront qu'Hernalsteens fait l'objet de violences physiques de la part de ses interrogateurs, et est parfois battu « jusqu'à en perdre connaissance »<sup>64</sup>. L'usage de la violence par les *Polizeistellen* de Bruxelles n'est pas systématique, mais il est attesté pour d'autres affaires, notamment à l'encontre des personnes identifiées comme des « gros poissons » dans des affaires d'espionnage<sup>65</sup>. Les interrogateurs obtiennent des aveux d'Hernalsteens, notamment au sujet d'Oscar Delnatte, mais il semble que le chef du réseau parvient à traîner les choses en longueur. Ainsi, Gressier n'est arrêté qu'un mois plus tard<sup>66</sup>. La fratrie Hernalsteens elle-même est arrêtée assez tardivement, le 29 novembre 1915<sup>67</sup>.

Au total, au moins 53 membres du réseau subissent une arrestation au cours de la guerre, même si toutes ne sont pas forcément en lien avec la double vague qui emporte l'organisation à la fin de l'été 1915. Cette dernière n'en est pas moins la cause de la majorité d'entre elles, au moins 32 agents étant arrêtés entre août et

---

64 *Rapport sur Monsieur Oscar Hernalsteens*, par le capitaine Vivien, chef du SR à Bruxelles, Bruxelles, 7 juin 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739. Cette expression provient mot pour mot du Rapport d'Oscar Delnatte, s.l.n.d., p.19, in AGR, CAP, n°2627.

65 Emmanuel DEBRUYNE, Elise REZSÓHAZY et Laurence VAN YPERSELE, « Dans les mains de la police allemande. Les violences carcérales et policières comme expérience d'occupation en Belgique, 1914-1918 », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2018/4, n° 272, p.65-90.

66 *Note biographique sur Emile Gressier*, par la baronne Paulo de Moffarts, Nieuwenhoven, 24 novembre 1923, in AGR, CAP, 2639.

67 Rapport intitulé *Oscar Hernalsteens dit Leroux 72*, n.s., s.l.n.d., in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

novembre 1915. Les arrestations ne s'opèrent plus ensuite qu'au compte-goutte. Le second procès se tient finalement le 11 avril 1916, soit sept mois après l'arrestation d'Hernalsteens, ce qui représente un délai très long au regard du volet de l'affaire traité à Maubeuge (moins de deux mois), ou d'autres affaires d'une même ampleur et quasi concomitantes, comme l'affaire Cavell (deux mois). Les raisons d'une instruction aussi longue ne sont pas claires. Peut-être résident elles dans une éventuelle volonté des enquêteurs de s'assurer que tous les membres de la structure ont bien été appréhendés, et dans d'éventuelles difficultés de coordination avec les bureaux de la *Geheime Feldpolizei*, l'autre police secrète allemande, compétents pour la plus grande partie du territoire sur lequel le réseau est actif, notamment à Gand, Lille, Cambrai ou encore Valenciennes. Un bilan de l'affaire « *Hernalsteens und Genossen* »<sup>68</sup>, rédigé le 17 mars – un des rares documents allemands sur cette affaire ayant été conservés – permet de comprendre l'image que la *Polizeistelle A* est parvenue à se faire du réseau à ce moment. La structure de l'organisation s'appuierait sur cinq groupes géographiquement situés à Lille, Gand, Bruxelles, Valenciennes et Cambrai, le cinquième étant celui déjà traité par la justice allemande à Maubeuge. La *Poliziestelle A* a identifié et arrêté 26 personnes, et cerne le rôle central d'Oscar Hernalsteens, tout comme sa connaissance de l'allemand et son implication dans le rétablissement de la ligne téléphonique Lille – Armentières. De même, l'existence de deux principales voies d'acheminement du courrier, par Bruxelles ou par Gand vers Flessingue n'est pas un mystère.

Si on compare ce rapport avec la structure du réseau telle que nous avons pu la reconstituer, il est cependant manifeste que les petites sections établies à Bruges<sup>69</sup>, Douai, Saint-Quentin et Liège échappent par contre complètement aux enquêteurs. Et au total, seul un quart des agents est à ce moment sous les verrous. Ces deux bémols ne doivent cependant pas masquer le succès du coup de filet réalisé par les deux bureaux de la *Zentralpolizeistelle*. A nouveau, le recours à la théorie des réseaux permet de mieux l'apprécier : si l'on considère les agents sous l'angle de leur centralité dans le réseau (évaluée de 0 à 1, le maximum revenant à celui ayant

---

68 Carl HERRMANN, *Geheimkrieg. Dokumente und Untersuchungen eines Polizeichefs an der Westfront*, Hambourg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1930, p.131-132.

69 La section de Bruges fera l'objet deux ans plus tard d'un petit procès à part, assez inattendu, à la suite d'une dénonciation. Il se tient le 7 mars 1918 à Bruges, et aboutit à quelques peines de travaux forcés. Voir notamment le rapport de l'abbé Louis Bongaerts, Louvain, 6 octobre 1919, in AGR, CAP, n°2630.

la plus grande centralité à savoir Oscar Hernalsteens), on constate que les douze membres les plus centraux sont tous arrêtés par la police allemande. Et si l'on ne prend en considération que le quartile supérieur des agents en termes de centralité (soit 35 personnes), on s'aperçoit que plus des trois-quarts sont arrêtés, huit seulement passant entre les mailles du filet. Autrement dit, la police secrète allemande a fait preuve d'une grande efficacité : ceux qui échappent sont essentiellement le « menu fretin », et les quatre groupes qui demeurent épargnés par les deux vagues d'arrestations n'ont pas un seul contact entre eux. Au moment où s'ouvre le second procès, le réseau est donc totalement hors d'état de nuire depuis plusieurs mois.

Sur les 26 personnes citées dans le rapport de la mi-mars 1916, neuf, dont Emile Hernalsteens, bénéficient vraisemblablement d'un non-lieu. Ils sont donc 17 à comparaître le 11 avril 1916. Malgré les aveux des uns et des autres, certains parviennent à minimiser leur propre implication. Le cas le plus flagrant est celui d'Oscar Delnatte (qui a la centralité la plus forte après Hernalsteens), qui bien que reconnu par Hernalsteens, a vraisemblablement déployé une défense très efficace, non seulement lors du procès, mais déjà au cours de l'instruction. Non seulement il échappe à la peine de mort, mais aucun de ses agents directs ne fait l'objet d'une arrestation : les seules personnes en contact avec lui à subir une arrestation sont celles qui sont aussi en contact avec Oscar Hernalsteens. Ce dernier ne peut cependant pas être considéré comme une « balance » qui aurait déballé tout ce qu'il savait : parmi ses contacts, seule une moitié fait l'objet d'une arrestation, généralement les plus impliqués. En outre, Hernalsteens parvient à minimiser les responsabilités de Madeleine Berroyer (sixième par ordre de centralité décroissante), ce qui vaut à cette dernière une peine limitée à six mois de prison.

Les neuf personnes condamnées à des peines de travaux forcés, ainsi que François Van Aerde, dont la peine de mort est commuée en travaux forcés à perpétuité, sont déportées peu après le procès. Les hommes sont en général envoyés à la prison de Rheinbach, près de Bonn, les femmes à celle de Siegburg<sup>70</sup>. La plupart ne seront libérés qu'à l'Armistice, parfois après plusieurs transferts d'une prison à l'autre.

---

70 Au sujet de ces lieux de détention, voir Emmanuel DEBRUYNE, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », in Nicolas BEAUPRÉ & Karine RANCE (dir.), *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés. 1789-1918*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2016, p.197-220.

### *Postérités mémorielles*

Le démantèlement de son réseau et l'exécution d'Oscar Hernalsteens ne signifient pas la disparition de ce dernier pour ses contemporains. L'homme est mort, mais le héros reste à construire, et les premiers à participer à cette entreprise sont les Allemands. L'exécution elle-même n'est en effet en rien tenue secrète : les autorités allemandes en font l'annonce au moyen d'affiches rouges destinées à impressionner la population. Ce faisant, ils créent et nomment des martyrs qu'ils offrent à la population occupée. L'affaire est aussi relatée dans la presse allemande : c'est d'ailleurs par la *Kölnische Volkszeitung* que le renseignement français a confirmation de l'exécution dès fin avril 1916<sup>71</sup>.

Perçus comme des martyrs sous l'occupation, les fusillés font l'objet d'un véritable culte au sortir de la guerre, d'ampleur nationale en Belgique, dont l'expérience de guerre vécue par la majorité est d'abord celle d'un pays occupé, et de dimension plus locale et marginale en France, dont la mémoire de guerre est surtout imprégnée par la mort de masse au front. Une grandiose cérémonie d'hommage aux fusillés est organisée le 15 juin 1919 à Bruxelles, qui prend des allures de funérailles nationales dignes d'un chef d'Etat. Les autorités civiles et militaires françaises y sont représentées, mais de manière assez accessoire, aucun agent français ne figurant parmi les 12 patriotes enterrés au Tir national, dont les dépouilles sont transférées ce jour-là. Les corps de Gressier et de Mohr sont quant à eux rapatriés quelques jours plus tard en France où, à l'instar de Dhalluin et de Doucedame, ils bénéficieront d'un hommage surtout local.

La présence de Français et de Belges ayant travaillé pour le renseignement français parmi les patriotes exécutés en Belgique représente cependant une opportunité pour les autorités françaises d'alimenter le prestige de la République et de renforcer les liens entre les deux pays. En poste à Bruxelles en tant que représentant du Deuxième Bureau et que délégué du GQG français, le capitaine Vivien travaille en ce sens à l'occasion de l'exhumation et du transfert des corps des fusillés du Tir national, en s'investissant dans la reconnaissance d'Hernalsteens par la République. D'un côté, Vivien plaide avec insistance auprès de ses supérieurs pour que la croix de guerre et la légion d'honneur soient accordés au fusillé ; de l'autre, il se démène avec la famille Hernalsteens et la commune de Watermael-

71 Etat-major général – 2<sup>e</sup> Bureau – SR, *Extrait d'un article du « Kölnische Volkszeitung » du 17 avril 1916*, au G.Q.G., 20 avril 1916, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

Boitsfort pour organiser des funérailles dignes d'un héros<sup>72</sup>. Dès le 13 juin 1919, Hernalsteens est cité à l'ordre du jour de l'armée française : « A accepté, avec empressement, une mission périlleuse et difficile qu'il a accomplie avec une intelligence, une activité et une audace hors de pair. Tombé aux mains de l'ennemi et condamné à mort, a gardé au cours de son jugement et de son exécution l'attitude d'un héros. A rendu des services éminents à la cause française. »<sup>73</sup> Vivien parvient également à ce qu'une indemnité soit accordée par la République aux enfants d'Hernalsteens, revenus de France et placés sous la tutelle de son frère Emile.

Les funérailles ont lieu le matin du dimanche 6 juillet 1919, après que le corps a été exhumé la veille<sup>74</sup>. Le cercueil est exposé à la maison communale de Boitsfort, où la foule vient en nombre. Le bourgmestre Jean-Henri Delleur, auréolé du prestige de son incarcération par les Allemands, prononce un discours. Il est suivi de celui de Vivien, qui accroche solennellement la croix de guerre française au drapeau tricolore recouvrant avec son homologue belge le cercueil du défunt. Les autorités communales, la paroisse, les associations bruxelloises d'anciens prisonniers politiques, les enfants des écoles et les boy-scouts sont mobilisés pour la circonstance. Mieux, Vivien obtient la participation d'éléments du 16<sup>e</sup> régiment français d'artillerie, qui prête également un affût de canon et des chevaux pour emmener le cercueil de la maison communale à l'église de Boitsfort pour le volet religieux de la cérémonie, puis de là au cimetière communal pour la mise en terre. Vivien ne parvient cependant pas à ce que la Légion d'honneur soit accordée pour l'occasion à Hernalsteens, qui la recevra à titre posthume l'année suivante, le 12 avril 1920<sup>75</sup>.

L'activité de Vivien tranche avec le peu d'implication des autorités militaires belges. La seule décoration belge attribuée à Hernalsteens, malgré sa nationalité,

---

72 Voir à ce sujet la correspondance du capitaine Vivien en juin et juillet 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

73 Grand Quartier-général des Armées françaises de l'Est, ordre n°2523, 13 juin 1919, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

74 Les détails de la cérémonie proviennent de « Nos Héros. Exhumation et funérailles d'Oscar Hernalsteen » in *Le Soir*, p.1 ; « Funérailles d'Hernalsteen », in *L'Indépendance Belge*, p.3 ; « Les funérailles d'un héros », in *La Libre Belgique*, p.1 ; « Funérailles d'un héros », in *Journal de Bruxelles*, 7 juillet 1919, p.2 ; et « Un brave », in *La Croix*, 8 juillet 1919.

75 Décret du président de la République française sur proposition du ministre des affaires étrangères, Paris, 12 avril 1920, in SHD, 7 N2 3189, dossier 5739.

est la Croix civique de 1<sup>ère</sup> classe 1914-1918, qui n'est pas une décoration militaire et est attribuée deux semaines après la cérémonie<sup>76</sup>. Lors de cette dernière, l'armée belge, malgré la présence du major Delcourt, qui représente le souverain et non l'armée, est aux abonnés absents. Le passé d'Hernalsteens est sans doute un élément d'explication, mais il s'insère dans un contexte plus large de jalousie du renseignement militaire belge par rapport à ses grands alliés français et britannique, pour qui ont travaillé dans les faits la grande majorité des agents de renseignement de nationalité belge, ceux qui ont été passés par les armes et vers qui se tournent les faveurs du public au sortir de la guerre ne faisant pas exception. Les funérailles d'Oscar Hernalsteens ne sont donc pas une cérémonie franco-belge – ce que la presse des deux pays se garde bien de souligner –, mais franco-boitsfortoise. La commune de Boitsfort, sans doute sous l'influence de la famille du disparu, s'est appropriée sa mémoire, au détriment de celle de Tervuren où il avait pourtant élu domicile. C'est en malfrat que le fils prodigue de la famille Hernalsteens avait été traqué de son vivant par la police de sa commune d'adoption, mais c'est en héros, que sa bravoure a mené à la rédemption, que sa famille le réintègre une fois mort à la communauté locale de ses origines. Cette dynamique se retrouve d'ailleurs sur les monuments aux morts de chacune des deux communes : Oscar Hernalsteens figure parmi les morts honorés par Boitsfort, alors qu'il manque à la liste sacrée de Tervuren. Le nom d'Hernalsteens n'est pas pour autant absent des mémoriaux à la mémoire des fusillés du Tir national, que ce soit dans l'hémicycle du Sénat belge, sur les murs de la prison de Saint-Gilles ou sur le monument du Tir national, mais c'est la France et non la Belgique qui symboliquement l'a reconnu en tant que héros militaire.

### *Conclusion*

La mémoire héroïque d'Hernalsteens est au final une mémoire avortée. C'est en traversant bien des frontières qu'Oscar Hernalsteens, citoyen belge, a mis sur pied le plus grand réseau du renseignement français en territoire occupé : frontières géographiques entre États et zones d'occupation, mais aussi frontières sociales et culturelles, entre le civil et le militaire, le licite et l'illicite, la gloire et l'opprobre. Alors même que sa qualité transgressive a été essentielle à la mise

---

76 « La reconnaissance nationale », in *La Libre Belgique*, 21 juillet 1919, p.1.

sur pied son réseau de résistance, elle constituera un piège pour la construction de sa figure héroïque. Certes, Hernalsteens a fondé et dirigé un des plus importants réseaux de renseignement de la Grande Guerre. Certes son démantèlement a contribué à attirer l'attention des autorités et de la population sur certains de ses membres, à commencer par ses cinq fusillés. Certes, le réseau d'Hernalsteens peut être au final qualifié de franco-belge, tant par son recrutement que par son extension et par la cause pour laquelle il œuvrait. Et pourtant, malgré ce riche potentiel mémoriel des deux côtés de la frontière, Hernalsteens bénéficiera d'une faible reconnaissance par la Belgique, tandis que celle, plus substantielle, de la France, restera extraterritoriale. D'une certaine manière, Hernalsteens restera étranger dans les deux pays. Ni l'un ni l'autre ne s'activera à cultiver son souvenir, que son passé de repris de justice rendait inconfortable pour toute entreprise d'édification patriotique et morale. La Commission des Archives des Services patriotiques s'y essaya pourtant. Cette association est créée dès 1919 par d'anciens résistants de la Grande Guerre, majoritairement catholiques, francophones, bourgeois et belgicains, mais elle a à cœur de rassembler sans exclusive les traces de l'épopée clandestine et de les valoriser, si bien que son travail traverse lui aussi les frontières nationales, linguistiques, sociales et confessionnelles. L'association lance en 1920 une collection de brochures, qui doit comporter 26 numéros, le numéro sept devant s'intituler *Hernalsteen l'anarchiste et son groupe*<sup>77</sup>. Seuls cinq premiers numéros seront publiés, participant à la renommée de certains fusillés comme Dieudonné Lambrecht ou les frères Collard. Les suivants, dont celui consacré à Hernalsteens, ne verront jamais le jour, contribuant à maintenir celui-ci dans l'ombre, malgré l'importance que la Commission lui avait reconnue.

Finalement, la mémoire d'Hernalsteens sera réduite en Belgique à son nom (parfois mal orthographié...). Elle sera lissée : il ne sera plus qu'un nom parmi d'autres sur les mémoriaux aux fusillés, et se confondra avec celui des soldats sur le monument boitsfortois. En France, qui l'avait pourtant davantage honoré que son pays natal, elle disparaîtra, faute d'ancrage dans le récit national et dans le paysage commémoratif physique. En tant que « résistant » et que fusillé de la Grande Guerre, Hernalsteens s'effacera au détriment de figures plus consensuelles.

Ces dernières ne doivent cependant pas constituer l'alpha et l'oméga de la re-

---

<sup>77</sup> *Note pour les secrétariats*, n.s., Liège, 3 septembre 1920, in AGR, *Archives des Services patriotiques*, n°236 (ancienne numérotation).

cherche historique sur la guerre clandestine en pays occupé. L'histoire à son tour doit franchir les frontières de la mémoire pour s'aventurer sur son propre terrain, sortir du biais épistémologique de l'histoire nationale, multiplier les sources, les langues et les historiographies mobilisées, varier les problématiques, les méthodes et les concepts. Face au cortège de mythes confortables et de récits cocardiés dont s'enveloppe volontiers le monde du secret, construire l'histoire du renseignement constitue une invitation à de telles traversées des frontières<sup>78</sup>.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANTIER, Chantal, *Louise de Bettignies. Espionne et héroïne de la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2013.
- ARBOIT, Gérald, *Des services secrets pour la France. Du Dépôt de la Guerre à la DGSE (1856-2013)*, Paris, CNRS Editions, 2014.
- BECKER, Annette, *Les cicatrices rouges. France et Belgique occupées. 1914-1918*, Paris, Fayard, 2010.
- BECKER, Jean-Jacques, et KRUMEICH, Gerd, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2008.
- DE SCHAEPDRIJVER, Sophie, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, PIE – Peter Lang, Bruxelles, 2004.
- DE SCHAEPDRIJVER, Sophie, *Gabrielle Petit. The Death and Life of a Female Spy in the First World War*, Londres – New York, Bloomsbury, 2015.
- DEBRUYNE, Emmanuel, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés. 1914-1918. Une 'résistance avant la lettre' ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 115, juin – septembre 2012, p.15-30.
- DEBRUYNE, Emmanuel, « Patriotes désintéressés ou espions vénaux ? Agents et argent en Belgique et en France occupées. 1914-1918 », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 232, octobre-novembre 2008, p.25-45.
- DEBRUYNE, Emmanuel, « Les prisonniers politiques belges et français dans le système carcéral allemand, 1914-1918 », in Nicolas BEAUPRÉ & Karine RANCE (dir.), *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés. 1789-1918*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2016, p.197-220.
- DEBRUYNE, Emmanuel, *Le réseau Edith Cavell. Des femmes et des hommes en résistance*, Bruxelles, Racine, 2015.

<sup>78</sup> Cette expression est empruntée à Jean-Pierre VERNANT, *La traversée des frontières*, Paris, Seuil, 2004, notamment p.61. Vernant utilise cette expression à l'origine pour évoquer la suite d'allers-retours opérés par l'historien entre passé et présent, mais dans un contexte où il évoque l'étude de la résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

- DEBRUYNE, Emmanuel, REZSÓHAZY, Elise, et VAN YPERSELE, Laurence, « Dans les mains de la police allemande. Les violences carcérales et policières comme expérience d'occupation en Belgique, 1914-1918 », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2018/4, n° 272, p.65-90.
- DEBRUYNE, Emmanuel, et VAN YPERSELE, Laurence, *Je serai fusillé demain. Les dernières lettres des patriotes belges et français fusillés par l'occupant. 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.
- FELL, Alison, et DEBRUYNE, Emmanuel, « Model martyrs. Remembering First-World-War Resistance Heroines in Belgium and France », in TAME, Peter, JEANNEROD, Dominique, et BRAGANÇA, Manuel (dir.), *Mnemosyne and Mars: Artistic and Cultural Representations of Twentieth-century Europe at war*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle, 2013, p.145-165.
- GHEUDE, Charles, *Nos années terribles. 1914-1918*, 3 t., Bruxelles, Oscar Lamberty, 1919.
- HERRMANN, Carl, *Geheimkrieg. Dokumente und Untersuchungen eines Polizeichefs an der Westfront*, Hambourg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1930
- KIRSCHEN, Sadi, *Devant les Conseils de Guerre allemands*, Bruxelles, Rossel & Fils, 1919.
- LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et Histoire », in *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2005, n°52/2, p.88-112.
- MAJERUS, Benoît, *Occupations et logiques policières. La police bruxelloise en 1914-1918 et 1940-1945*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2007.
- NIVET, Philippe, *La France occupée. 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011.
- PICKLES, Katie, *Transnational Outrage : The Death and Commemoration of Edith Cavell*, Basingstoke – New York, Palgrave Mc Millan, 2007.
- PROCTOR, Tammy, *Female Intelligence: Women and Espionage in the First World War*, New York, New York University Press, 2003.
- REDIER, Antoine, *La guerre des femmes. Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes*, Paris, Editions de la Vraie France, 1938.
- REZSÓHAZY, Elise, *De la protection du secret militaire à l'occupation des populations civiles. Les polices secrètes allemandes derrière le front Ouest (1915-1918)*, Louvain-la-Neuve, 2020 (thèse de doctorat en histoire, art et archéologie, UC Louvain).
- REZSÓHAZY, Elise, et DEBRUYNE, Emmanuel, « Des territoires occupés aux Pays-Bas neutres : extension du domaine de la lutte clandestin », in Vuilleumier, Christophe, (dir.), *Le renseignement dans les pays neutres*, Genève, Slatkine, 2021 (coll. *Ares*, 5), p.106-132.
- VAN BOSSTRAETEN, Truius, *Beziet maar beschermd. België en de markies van Villalobar tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Louvain, Acco, 2008.
- VAN YPERSELE, Laurence, et DEBRUYNE, Emmanuel, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004.
- VERNANT, Jean-Pierre, *La traversée des frontières*, Paris, Seuil, 2004.

Lieutenant A. FROMENT

# L'ESPIONNAGE Militaire

LES FONDS SECRETS DE LA GUERRE ET LE SERVICE  
DES RENSEIGNEMENTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER



PARIS

F. JUVEN, ÉDITEUR

10, RUE SAINT-JOSEPH, 10

Tous droits réservés

# Intelligence militare, guerra clandestina e Operazioni Speciali

## Articles

- *Aux sources du renseignement humanitaire militaire : l'intervention française au Liban de 1860-1861*,  
par GÉRALD ARBOIT
- *An Unimportant Obstacle? The Prusso-German General Staff, the Belgian Army and the Schlieffen Plan*,  
by LUKAS GRAWE
- *Des traversées de frontières. Hernalsteens. Le grand réseau de renseignement français dans les territoires occupés, 1914-1915*,  
par EMMANUEL DEBRUYNE
- *Le Bureau interallié de renseignement (1915-1918). Un exemple de coopération européenne en temps de guerre*,  
par OLIVIER LAHAIE
- *Violatori di cifrari. I crittologi del Regio Esercito 1915-43*,  
di COSMO COLAVITO
- *Les services spéciaux français en Belgique, 1936-1940*.  
par ÉTIENNE VERHOEYN
- *S. I. E. P: Organización, funciones y contribución al sistema de inteligencia durante la Guerra Civil Española*,  
por JOSÉ RAMÓN SOLER FUENSANTA, DIEGO NAVARRO BONILLA, HÉCTOR SOLER BONET
- *Dalla Spagna all'Italia: Il Servizio d'Informazione Militare in Europa nelle pagine della Rivista dei Carabinieri Reali*  
di FLAVIO CARBONE
- *For Your Freedom and Ours. Polish refugees of war as soldiers and resistance fighters in Western Europe*,  
by BEATA HALICKA
- *Le "front-tiers" pyrénéen. Les voies du renseignement durant la Seconde Guerre mondiale*,  
par THOMAS FERRER
- *La chasse aux émetteurs clandestins en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Neutralité, communauté du renseignement et affaire Rado*,  
par CHRISTIAN ROSSÉ  
di DENISE ARICÒ
- *Our Men in Berlin. The Netherlands Military Mission to the Allied Control Council for Germany, 1945-1949*,  
by DANNY PRONK
- *German Intelligence Partnerships in the Early Cold War. The American Intelligence Godfathers*,  
by WOLFGANG KRIEGER
- *L'intelligence militare russa Il GRU nel decennio 2010-2020*,  
di NICOLA CRISTADORO

---

## Reviews

- *Military Intelligence negli Intelligence Studies*  
Introduzione alle recensioni  
[GIANGIUSEPPE PILI]
- CHRISTOPHER ANDREW & DAVID DILLS (Eds),  
*The Missing Dimension: Governments and Intelligence Communities in the Twentieth Century*  
[GIANGIUSEPPE PILI]
- RICHARD J. HEUER,  
*Psychology of Intelligence Analysis*  
[GIANGIUSEPPE PILI]
- PETER GILL, MARK PHYTHIAN, STEPHEN MARRIN (Eds.),  
*Intelligence Theory. Key Questions and debates*,  
[GIANGIUSEPPE PILI]
- JAN GOLDMAN,  
*Words of Intelligence. A Dictionary*,  
[GIANGIUSEPPE PILI]
- JAMES P. FINLEY (Ed.),  
*U. S. Army Military Intelligence History: A Sourcebook*,  
[GIANGIUSEPPE PILI]
- *Journal of Intelligence History*,  
[Francesco Biasi]
- FILIPPO CAPPELLANO e COSMO COLAVITO,  
*La Grande guerra segreta sul fronte italiano (1915-1918)*,  
[PAOLO FORMICONI]
- BEATA HALICKA,  
*Borderlands Biography: Z. Anthony Kruszewski in Wartime Europe and Postwar America*,  
[PAUL McNAMAR]
- TOMASO VIALARDI DI SANDIGLIANO,  
*Da Sarajevo alla cyberwar, appunti per una storia contemporanea*,  
[ANTHONY CISFARINO]
- PAOLO GASPARI,  
*Le avventure del Carabiniere Ugo Luca*.  
[FLAVIO CARBONE]
- VIRGILIO ILARI,  
*Il Terzo uomo del caso Dreyfus*  
[ANTHONY CISFARINO]
- GIANLUCA JODICE,  
*Il cattivo Poeta*  
[ANDREA VENTO]